

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Lycée Professionnel « Quartier de l'Argensol »

Modalités d'inscription ou de réinscription au lycée professionnel de l'Argensol
Futurs élèves de Terminales BAC et Terminales CAP
Année scolaire 2022-2023

Chers Parents,

Vous pouvez télécharger les pièces mentionnées ci-dessous sur le site www.lyc-argensol.ac-aix-marseille.fr, et les envoyer soit par mail à l'adresse viescoargensol@gmail.com soit par voie postale, au 2 rue Henri DUNANT- 84100 ORANGE, en précisant à l'attention d'Amandine SCOTTI.

Si vous ne pouvez pas télécharger les documents, il vous est possible de les remplir sur place dans l'établissement.

Informations importantes à retenir :

- Le dossier d'inscription doit être retourné du **16 juin 2022 au 24 juin 2022 inclus**. Si le dossier n'est pas reçu dans ces délais, la place de votre enfant sera déclarée vacante et attribuée aux élèves placés sur liste d'attente.
- La place à l'internat n'est pas automatique : une candidature doit être remplie, le dossier est à télécharger sur le site du lycée ou à remplir sur place. Elle dépend de l'avis du chef d'établissement. Une réponse est donnée début juillet.

Aucune inscription ne sera prise en compte si :

- Le dossier est incomplet (défaut d'une partie des documents à fournir. Le lycée ne fera pas de photocopies).
- L'élève n'est pas à jour des règlements (cantine, sorties, dégradations...etc.).

Documents à télécharger sur le site www.lyc-argensol.ac-aix-marseille.fr :

<i>1 Fiche « d'urgence » infirmerie</i>	
<i>Fiche intendance un chèque d'avance sur provision : 60,00 euros en demi-pension (ou 63,00 euros si vous souhaitez commander une nouvelle carte), 100,00 euros en internat (ou 103,00 euros si vous souhaitez commander une nouvelle carte). Si le règlement s'effectue en espèces, prendre rendez-vous svp auprès de l'intendance au 04.90.34.91.18 (chèque non obligatoire si élève boursier)</i>	
<i>Autorisation biométrie</i>	
<i>Autorisation du droit à l'image</i>	
<i>Maison des lycéens (obligatoire si interne dans l'établissement) : fiche d'adhésion et 1 chèque (10,00 euros), au nom de la Maison des Lycéens du L.P. l'Argensol.</i>	
<i>Association sportive (facultative) : fiche d'adhésion et une avance sur adhésion par chèque (5,00 euros,) au nom de l'Association Sportive du L.P. l'Argensol.</i>	

Si interne :

<i>Fiche de demande internat et autorisation de sortie mercredi les avec coordonnées d'un correspondant (OBLIGATOIRE). Seront prioritaires les élèves les plus éloignés de leur domicile.</i>	
---	--

Documents à remplir et à fournir :

<i>La fiche siècle ci-jointe : les téléphones et adresses doivent être vérifiés et corrigés en rouge si besoin</i>	
<i>La fiche « informations complémentaires » ci-jointe</i>	
<i>2 Copies de la pièce d'identité de l'élève (carte d'identité Recto/Verso)</i>	
<i>5 photos d'identité de l'élève (prédécoupées) : inscrire nom, prénom et classe au dos des photos</i>	
<u>Pour les examens :</u> <i>-Si votre enfant a seulement été recensé → fournir le <u>document de recensement</u></i> <i>-Si votre enfant a effectué sa journée défense et citoyenneté (JDC) → fournir le <u>certificat</u></i>	